



CANADIAN DENTAL ASSOCIATION
ASSOCIATION DENTAIRE CANADIENNE

**Présentation au Comité permanent
des finances
de la Chambre des communes
Consultations prébudgétaires
de 2017**

Résumé

L'Association dentaire canadienne (ADC), porte-parole de la profession dentaire au Canada, se voue à la promotion d'une santé buccodentaire optimale, qui est une composante essentielle de la santé générale, ainsi qu'à l'avancement et au leadership d'une profession unifiée. L'ADC est une fédération d'associations dentaires provinciales, et par leur intermédiaire, représente plus de 18 000 dentistes pratiquant dans l'ensemble du Canada.

L'ADC recommande au gouvernement de mettre en place les mesures suivantes dans le budget de 2017 :

- le financement ciblé des programmes dentaires, particulièrement dans le contexte d'un nouvel Accord sur la santé ou d'un accord renégocié;
- la baisse du taux d'impôt des petites entreprises;
- des financements pour la recherche sur la santé buccodentaire.

Financement de la santé buccodentaire au moyen de l'Accord sur la santé

Le Canada dispose d'un des meilleurs systèmes de prestations de soins buccodentaires du monde, dispensés principalement par des cabinets dentaires privés. Néanmoins, tous les Canadiens n'y ont pas accès.

Les solutions aux problèmes d'accès aux soins buccodentaires sont complexes et l'on ne peut s'attendre à ce qu'un organisme gouvernemental, une organisation ou une collectivité puisse, isolément, régler les disparités qui existent entre certains groupes de Canadiens sur le plan de la santé buccodentaire.

Il est cependant essentiel de reconnaître le besoin croissant de financements de programmes provinciaux ciblés en matière de santé buccodentaire. Partout au Canada, la diminution notable du financement de ces programmes depuis dix ans a fait naître une situation qui ne répond plus aux besoins des groupes les plus vulnérables, notamment des enfants et des personnes âgées. Certaines

provinces ont complètement supprimé les programmes destinés aux personnes âgées, aux enfants ou aux jeunes.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à négocier un nouvel Accord sur la santé avec les provinces, comprenant une entente à long terme sur les financements. Nous saluons cette initiative qui fera progresser le Canada vers ses objectifs généraux en matière de santé. Dans le cadre des discussions à cet égard, l'ADC estime que les financements alloués aux provinces devraient comporter des fonds ciblant directement les programmes de santé buccodentaire.

Recommandations de l'ADC : L'Association dentaire canadienne recommande que le nouvel Accord sur la santé signé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux prévoie des investissements ciblés destinés aux programmes de santé buccodentaires gérés par les provinces, que ces programmes soient en cours ou qu'ils aient été interrompus. Ces fonds contribueraient à renflouer les programmes dont les niveaux de financement ont fondu ou à réinstaurer les programmes de santé buccodentaire supprimés en raison de compressions budgétaires.

Taux d'impôt des petites entreprises

Les dentistes sont avant tout des prestataires de soins de santé primaires, qui ont à cœur la santé buccodentaire de leurs patients.

Cependant, les cabinets dentaires sont aussi de petites entreprises, des employeurs et des acteurs dynamiques de leur communauté.

- Le Canada compte plus de 14 000 cabinets dentaires employant du personnel, dont 63,7 % emploient au moins cinq personnes.
- Le nombre d'emplois directs dans les cabinets dentaires est estimé à 80 000 emplois, en grande majorité des professionnels qualifiés et spécialisés.

En tant que fournisseurs de soins, les dentistes dirigent de petites cliniques, qui nécessitent du matériel spécialisé coûteux et entraînent des frais fixes pour la stérilisation du matériel et l'élimination de déchets médicaux. Propriétaires de petites entreprises indépendantes, les dentistes ne bénéficient généralement pas d'un régime de retraite ni de prestations de maladie. En revanche, en tant qu'employeurs, ils doivent assurer ces avantages sociaux à leurs employés.

Recommandations de l'ADC

- L'ADC soutient la réduction du taux d'impôt sur les petites entreprises et recommande au gouvernement de le diminuer à 9 %, conformément aux annonces faites.
- L'ADC préconise que toute révision du régime fiscal, particulièrement en ce qui concerne le cadre des sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC), ne soit réalisée qu'après consultation exhaustive des entreprises et des professions libérales qui seraient touchées.

Recherche sur la santé buccodentaire

Il reste difficile au Canada de trouver des ressources durables pour bâtir des capacités de recherche solides et à long terme dans le domaine de la santé buccodentaire.

Grâce aux financements accordés par l'intermédiaire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), des bourses de recherche sont octroyées à des étudiants de cycle supérieur, ce qui permet aux professeurs d'université de faire participer des étudiants à leurs recherches. Il est crucial de préserver et d'amplifier les programmes de bourses de recherche et de subventions à la recherche.

En effet, les fonds des IRSC alloués à la recherche en santé buccodentaire comptent pour moins de 1 % du total des subventions, alors que les soins dentaires représentent 7 % des dépenses de santé nationales.

De plus, le financement de la recherche canadienne dans le domaine de la santé par le secteur privé accuse un retard par rapport à d'autres pays, offrant ainsi moins de perspectives de partenariat entre les universités et l'industrie.

Grâce à l'aide des IRSC, le Réseau canadien de recherche en santé buccodentaire (RCRSB) a été érigé en 2012 par l'Association dentaire canadienne, l'association des facultés dentaires du Canada et le Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse.

Le Réseau établit des liens entre les chercheurs en santé buccodentaire provenant des dix programmes universitaires de médecine dentaire du Canada; il rassemble des chercheurs de milieux différents et ayant des intérêts de recherche communs afin de planifier des recherches nouvelles et innovantes; et il œuvre à multiplier les possibilités de formation afin d'attirer et de mieux former la prochaine génération de chercheurs canadiens en santé buccodentaire. Il leur donne l'occasion de partager leurs idées et leurs ressources afin de continuer à améliorer la santé buccodentaire des Canadiens.

Recommandations de l'ADC

- L'Association dentaire canadienne recommande au gouvernement d'investir dans les Instituts de recherche en santé du Canada et la Fondation canadienne pour l'innovation en vue d'augmenter les possibilités de recherche en santé buccodentaire dans les dix programmes universitaires de médecine dentaire du Canada.
- L'ADC recommande le maintien de l'aide apportée au Réseau canadien de recherche en santé buccodentaire, considéré comme un instrument novateur et de qualité pour bâtir les capacités de recherche en santé buccodentaire du Canada.

Nous remercions les membres du comité des Finances pour l'attention qu'ils porteront à notre présentation.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Kevin Desjardins

Directeur des affaires publiques

kdesjardins@cda-adc.ca

613-520-5035